

AFFECTATION DES ENSEIGNANTS - EXIGENCES PARTICULIÈRES 2024-2025**CHAMPS D'ENSEIGNEMENT VISÉS : 1 (adaptation scolaire seulement)****ENSEIGNEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT (TC) –
SC -Soutien au comportement**

- Considérant que les élèves qui fréquentent les classes répits et régionales nécessitent des interventions très adaptées en raison des différents troubles spécifiques qui les caractérisent;

Le Centre de services scolaire des Affluents établit les exigences particulières suivantes pour l'enseignement dispensé par un enseignant auprès des élèves en troubles du comportement :

1. Avoir lu le présent formulaire portant sur cette clientèle;
2. S'engager à compléter sa formation, au besoin, en suivant des formations pertinentes, notamment la formation CPI.

MANDAT	CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÈVE	ORGANISATION PÉDAGOGIQUE
<p>Soutenir les élèves en difficulté de comportement afin de maximiser leur développement cognitif, affectif et social en vue d'une éventuelle réintégration dans un milieu régulier.</p> <p>Adapter l'environnement en augmentant l'encadrement, la supervision et l'interaction avec des adultes significatifs afin de procurer un milieu prévisible et sécurisant pour l'élève.</p> <p>Stimuler le développement socioaffectif à l'aide d'interventions adaptées visant l'acquisition de comportements de remplacements au niveau des habiletés sociales, de l'intelligence émotionnelle et de la résolution de problèmes.</p> <p>Maintenir le plus possible l'élève à niveau sur le plan des apprentissages en fournissant les outils pédagogiques et technologiques requis et préserver les possibilités de réintégration en milieu régulier.</p>	<p>L'élève du 2^e et du 3^e cycle du primaire présente des difficultés de comportement significatives et persistantes tel que démontré par l'insuffisance du plan d'intervention adapté mis en place pendant 3 à 6 mois dans le milieu régulier.</p> <p>Des évaluations professionnelles concluent à un besoin de support plus prolongé et cohérent et confirment une identification formelle de trouble de comportement (code de difficulté 12.^[1])</p> <p>Les évaluations professionnelles ou les résultats scolaires montrent des capacités d'apprentissage suffisamment mobilisables pour suivre le rythme du programme d'apprentissage régulier.</p> <p>Les comportements manifestés ne sont pas à un niveau dangereux pour la sécurité des personnes (adultes ou enfants).</p> <p>L'élève est réceptif à l'intervention des adultes lorsque ceux-ci sont significatifs et disponibles.</p> <p>L'élève bénéficie d'un soutien parental pour l'encadrement des devoirs et leçons ainsi que pour utiliser des stratégies éducatives communes entre l'école et la maison.</p> <p>L'élève peut parfois bénéficier d'un soutien externe (médical, social, psychologique) pour accélérer l'efficacité du programme d'intervention.</p>	<p>Les classes sont situées au sein d'une école régulière de quartier.</p> <p>Les enseignants sont des orthopédagogues spécialisés en adaptation scolaire. Les matières suivantes sont enseignées par des enseignants spécialistes : éducation physique, arts et anglais.</p> <p>Deux éducateurs spécialisés fournissent un soutien structuré à trois classes.</p> <p>Les services d'éducation spécialisée, de psychoéducation, de psychologie, d'orthopédagogie, d'orthophonie et d'ergothérapie sont accessibles selon les besoins.</p> <p>Les classes sont habituellement formées des 2 niveaux du même cycle d'apprentissage (3^e - 4^e année ensemble et 5^e - 6^e année ensemble).</p> <p>L'intervention comprend l'enseignement explicite des comportements de remplacement (habiletés sociales, stratégies de résolution de problèmes) et des systèmes d'encouragement et d'émulation pour stimuler l'adoption de ces comportements.</p> <p>Divers espaces en classe et hors classe sont mis à la disposition des élèves lorsqu'ils rencontrent une difficulté comportementale.</p> <p>Chaque élève a un plan d'intervention individualisé.</p> <p>Les élèves partagent la cour d'école avec les élèves du régulier des écoles d'accueil. Ils bénéficient de la possibilité d'expérimenter davantage d'autonomie et d'intégration sociale particulièrement sur les heures de dîner, de récréation et de loisirs.</p> <p>Si les aspects pédagogiques et administratifs le permettent, des stages d'intégration en classe régulière peuvent être organisés en partenariat avec les enseignants réguliers de l'école.</p> <p>Un service de transport est offert selon les besoins.</p>

[1] Un élève (en impasse de service) dont les besoins, documentés par l'équipe multidisciplinaire, traduisent que ce service constitue la meilleure réponse à sa situation pourrait se retrouver dans cette classe spécialisée.

Vous devez également accéder au lien suivant afin que l'exigence soit mise à votre dossier:

[Lien formulaire](#)